

# Rencontre du Comité consultatif Dossier Secteur des Dunes Mercredi le

10 janvier  
2018

377

DQ10.1.9

Projet de création du parc national des  
Dunes-de-Tadoussac

6213-01-008

Caserne 67  
408, rue du Bateau-Passeur (Halte routière)  
Mercredi le 10 janvier 2018 - 18h00

**Présences** :

Maryline Gagné  
Bernadette Bender  
Stéphanie Benoit  
Stéphanie Le Goff  
Nadia Ménard  
Pascal Côté  
Éric Gagnon  
Claude Brassard

**Absents (es)** :

Marie-Josée Guérin  
Marie-Claude Guérin

## **Procès-verbal**

### **1. Mot de bienvenue et Vœux pour la Nouvelle Année**

Claude Brassard souhaite la bienvenue aux participants et profite de l'occasion pour offrir ses vœux de Bonne et Heureuse Année.

### **2. Lecture de l'ordre du jour**

Il est entendu que le point Varia restera ouvert tout au long de la rencontre.

### **3. Retour sur la rencontre du 30 septembre 2017**

Le 30 septembre 2017, la population de Tadoussac a été conviée à une rencontre d'information relative au dossier des Dunes de Tadoussac. Près de 65 personnes se sont déplacées afin de faire d'en connaître plus sur ce dossier et d'en discuter librement.

Avant que ne débute la présentation des travaux du Comité consultatif, un bref historique du dossier fût présenté afin de bien de faciliter la compréhension de la démarche ainsi que l'objectif premier du Comité consultatif :

*Servir de lieu d'échange et de concertation quant aux actions à privilégier ou non, pour la modification des limites du Parc National du Fjord-du-*

# Rencontre du Comité consultatif

## Dossier Secteur des Dunes

### Mercredi le

10 janvier  
2018

*Saguenay dans le secteur des Dunes, dans le respect des attentes des citoyens, des citoyennes et des promoteurs de Tadoussac.*

Voici les options que les membres du Comité consultatif ont étudiées et présentées lors de cette rencontre :

1. Annexion du territoire au parc national du Fjord-du-Saguenay;
2. Aucun parc; (Statu quo)
3. Parc national et parc municipal;
4. Parc national et promoteur OBNL;
5. Parc national et parc régional;
6. Parc municipal pour l'ensemble du territoire visé;
7. Acquisition complète des terres par la municipalité de Tadoussac;
8. Création d'un Parc national des Dunes de Tadoussac.

Des huit (8) options présentées, quatre (4) ont retenues l'attention de la population et ce, à différents degrés :

#### **Scénario 2: Aucun parc**

Ce scénario a été mentionné sans vraiment retenir l'attention et l'intérêt des participants. Que ces terres demeurent publiques ne régleraient en rien les problématiques de gestion de ce territoire (propreté, camping illégal, etc.)

#### **Scénario 3: Parc national et parc municipal (Positif)**

Ce scénario a attiré l'attention des participants, car il permet de récupérer près de la moitié du territoire convoité par le ministère. Par contre, certaines informations manquent à l'analyse de cette option, soit les coûts reliés à la gestion d'un parc municipal.

#### **Scénario 7: Acquisition des terres (-) ou cession (6)**

Quelques citoyens ont mentionné qu'il serait important de valider le coût d'achat de ces terres à la valeur du marché et ce, afin que cette option soit pris en considération.

#### **Scénario 8: Parc national des Dunes de Tadoussac (Positif)**

Suivant la présentation de ce scénario, plusieurs citoyens (es) se sont montrés (es) positif à l'idée d'un Parc national des Dunes considérant que

# Rencontre du Comité consultatif

## Dossier Secteur des Dunes

### Mercredi le

10 janvier  
2018

sa gestion et sa planification (table d'harmonisation) serait composé d'acteurs locaux (citoyens, organismes publics et municipaux).

#### Autres commentaires (En vrac) :

- Devrait-on faire un référendum sur la question auprès des citoyens?
- Qu'il y ait un parc ou non, le territoire devra être règlementé afin d'éviter certains débordements (camping illégal, propreté des lieux, etc.);
- Est-ce que les sentiers de la Pointe-de-l'Islet et de la Coupe-de-l'Islet pourraient-être intégrés à celui du Parc des Dunes de Tadoussac?
- Est-il possible de concilier des activités motorisées et à celles un peu plus tranquille comme la contemplation?
- Il faut éviter de rétrocéder aux propriétaires des expropriations (voir explications du MFFP).

#### 4. Discussion sur les options retenues et délibération

Les membres du Comité consultatif s'entendent à l'unanimité que les scénarios suivants sont à prioriser :

**Scénario 2: Aucun parc :** *Cette option est (à mon avis) rejetée d'emblé puisque personne ne souhaite un retour en arrière. (Voir explication du MFFP)*

**Scénario 3: Parc national et parc municipal (Positif)**

**Scénario 7: Acquisition des terres (-) ou cession (6) :** *100% parc municipal, suivant une acquisition à titre gratuit*

**Scénario 8: Parc national des Dunes de Tadoussac (Positif)**

Suivant les propos retenus de la rencontre du 30 septembre 2017, il est évident que les scénarios 3, 7 et 8 doivent être pris en considération. De plus, lors de la rencontre du Conseil municipal du 28 août 2017, des discussions relatives à ces options se sont tenues. (Voir PV en annexe)

Est-ce que le Comité consultatif est en mesure de déterminer la meilleure des options?

En respect au mandat que lui a conféré le Conseil municipal de l'époque, les membres du comité doivent proposer les **actions à privilégier** afin que les élus puissent prendre une décision éclairée.

# Rencontre du Comité consultatif

## Dossier Secteur des Dunes

### Mercredi le

10 janvier  
2018

Pour y arriver, tous s'entendent sur le fait que des informations plus précises doivent être obtenues et validés par des professionnels :

- Option 3 : Quels sont les coûts liés à la gestion d'un parc municipal? Est-ce que la municipalité a l'argent à moyen et long terme pour faire la gestion d'une portion *ou de 100% de ce territoire? Est-ce que le territoire pourrait être géré par une autre entité?*
- Option 7 : Quel est la valeur réel du territoire?
- Option 8 : Quel serait les retombées économiques d'un Parc national des Dunes de Tadoussac?

Les membres du Comité consultatif ont la conviction que ces questions doivent être élucidées afin que le Conseil municipal puisse se doter d'une orientation claire et précise.

Enfin, tel que discuté lors de l'assemblée citoyenne du 30 septembre dernier, il ne faut pas rejeter la possibilité d'un référendum.

Priorisations :

1. Obtenir les informations manquantes à l'analyse des scénarios retenus;
2. Établir un échéancier « serré » afin qu'une décision soit prise avant la fin de l'année 2018;
3. Rencontrer le MFFP afin de faire le point et valider la possibilité d'une aide financière pour une éventuelle étude des options suggérées.

#### 5. Planification d'une rencontre du Conseil municipal

Une rencontre sera planifiée en présence de tous les membres du nouveau Conseil municipal afin de faire le point sur ce dossier et planifier les prochaines étapes.

#### 6. Varia